

M. Rose: Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'abuser de votre patience et de poser une autre question supplémentaire. Comme le marché agricole canadien est sans cesse menacé par le dumping ou par les produits étrangers offerts à des prix dérisoires, le gouvernement est-il en train de préparer une mesure législative protectrice qui puisse être appliquée sans tarder dans l'intérêt des producteurs canadiens?

L'hon. M. Pepin: Nous nous opposons à ce genre de mesures avec tant de persistance lorsque les pays étrangers y ont recours qu'il est parfois difficile pour le Canada de faire la même chose. J'étudierai cependant avec soin les aspects positifs de la question.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 16 septembre, de la motion de l'honorable M. Gray (au nom de M. Benson): Que le bill C-259, modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier, et de la proposition d'amendement de l'honorable M. Lambert (Edmonton-Ouest) (P. 7763).

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Je voudrais dire dès le début que j'avais l'intention de proposer l'ajournement du débat, à cause de la négligence du gouvernement à appliquer les dispositions de la loi sur les réserves provisoires de blé et de l'attitude du gouvernement durant le débat d'urgence hier soir ainsi que de celle qui a été adoptée par le gouvernement à la Chambre aujourd'hui par le truchement du premier ministre suppléant. Toutefois, vu que Votre Honneur a signalé qu'il étudiait encore sérieusement la motion inscrite au nom du député de Peace River (M. Baldwin) quant au fond et à la priorité de la motion, je m'en abstiendrai maintenant malgré que, à mon avis, nous ne devrions pas procéder aux travaux habituels de la Chambre tant que cette question n'aura pas été réglée.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Au début de mes remarques hier, j'ai parlé du bill à l'étude dans le contexte de la situation économique actuelle du pays, soulignée et mise en lumière par les statistiques publiées hier par le BFS sur le chômage et sur l'augmentation du coût de la vie. J'ai alors déclaré, monsieur l'Orateur, que le bill était discuté d'une manière fantaisiste, car il ne sera pas l'important catalyseur économique qui s'impose dans cette période très critique de chômage élevé et d'inflation croissante, étant donné que la politique actuelle du gouvernement n'a pu résoudre ces deux problèmes.

Les politiques gouvernementales actuelles n'ont pas réussi à enrayer l'inflation à laquelle s'ajoute l'accroissement du chômage qui a atteint un taux record.

M. Mahoney: Un nombre record d'emplois aussi.

M. McGrath: Un demi-million de Canadiens étaient en chômage pendant le mois d'août.

M. Mahoney: Mais huit millions et demi étaient en emploi.

M. McGrath: Ce n'est peut-être pas un problème grave pour le député de Calgary-Sud (M. Mahoney) mais je puis dire au secrétaire parlementaire que le chômage est un problème des plus sérieux dans d'autres régions du pays. Pendant la période de pointe du mois d'août, nous avions un demi-million de Canadiens en chômage. A quoi pouvons-nous nous attendre en janvier, février et mars? Je frémis à la pensée qu'un million de Canadiens en pleine forme pourraient alors être sans emploi.

Cette question ne revêt peut-être pas beaucoup d'importance pour les gens d'en face, je m'en rends compte, monsieur l'Orateur, mais je dis que s'ils ne s'y intéressent pas, ils devraient au moins quitter la Chambre.

Une voix: Ils vont la quitter.

M. McGrath: On n'a pas besoin d'être économiste pour s'imaginer ce que signifie un million de Canadiens en chômage en fonction de la perte de production, de l'accroissement de l'assistance sociale et du ralentissement général de l'économie qui en résultera inévitablement. En empêchant délibérément l'économie de donner sa pleine mesure, le gouvernement occasionne au Canada une perte de plusieurs millions de dollars par semaine en production d'où résulte un taux élevé de chômage.

Même aujourd'hui, le contre-coup de la politique de Nixon ne s'est pas encore fait sentir dans toute son ampleur. Je veux parler du chômage et de l'inflation qui existaient au pays avant que le gouvernement des États-Unis n'impose à toutes les importations une surtaxe de 10 p. 100. Et le chômage continue de monter. Non seulement il continue d'augmenter mais, malheureusement, il ira s'aggravant par suite des politiques de Nixon.

Il est tout simplement illogique, monsieur l'Orateur, que nous donnions priorité à un bill fiscal qui ne fait rien pour encourager et améliorer l'économie, rien pour donner des emplois aux Canadiens, ce qui est et devrait être la question principale à traiter aujourd'hui dans notre pays. Le gouvernement doit, en priorité, adopter des mesures urgentes et immédiates pour parer au chômage d'hiver critique que nous prévoyons. Même le premier ministre (M. Trudeau) n'est pas disposé à l'admettre.

Au lieu de nous occuper maintenant d'un bill fiscal présenté à tort comme réforme fiscale, le gouvernement devrait aller de l'avant et présenter au Parlement un programme accéléré pour freiner le chômage croissant—un programme de création d'emplois pour les Canadiens, surtout pendant les mois critiques d'hiver où, au taux actuel, le nombre des chômeurs au Canada dépassera le million. Dans son discours, mon chef a décrit le programme Perspectives-Jeunesse comme étant une sorte de programme de travaux d'été. J'irai un peu plus loin en suggérant que nous poursuivions en ce sens en instituant un programme de travaux d'hiver qui offrirait des emplois aux adultes, aux jeunes et à tous les Canadiens. C'est actuellement de ce genre de projets valables que le gouvernement devrait se préoccuper.

• (12.30 p.m.)

Une des dispositions du bill à l'étude mérite d'être prise immédiatement en considération. C'est une mesure qu'il faut prendre sans plus tarder. Je veux parler de celle par laquelle les économiquement faibles ne seraient plus imposés. Il faut qu'elle entre en vigueur cette année et